

Cahier des charges et liste des prix (version : 01/2025)

Prestations Software-as-a-Service (SaaS)

Notre solution logicielle reev Connect est mise à votre disposition via Internet sous forme de Software-as-a-Service (SaaS) et permet l'activation et l'attribution de processus de recharge individuels à des personnes ou à des véhicules électriques, la surveillance et la création de rapports, la comptabilisation et la facturation internes, la facturation externe, etc., comme décrit plus en détail ci-dessous. L'offre reev comprend la connexion logicielle de votre ou vos stations de recharge principales à notre infrastructure informatique, le tableau de bord reev et l'accès aux services correspondants.

Les paramètres de performance de nos services SaaS comprennent en détail :

| | |
|--|---|
| Configuration générale et gestion | <p>Le tableau de bord reev vous facilite au maximum la configuration et l'administration de votre infrastructure de recharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Configuration des points de recharge : recharge gratuite sans authentification ou recharge après authentification préalable - Apprentissage, attribution et gestion des cartes RFID - Gestion des accès à la suite SaaS ecomplete (rôles disponibles : administrateur, gestionnaire de flotte, personnes autorisées à lire) |
| Surveillance et rapports | <p>Le tableau de bord de surveillance vous offre une représentation visuelle concise et des possibilités d'évaluation ciblées de l'infrastructure de recharge que vous exploitez, avec les fonctions d'affichage suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points de recharge (par site) - État de fonctionnement actuel (libre, occupé, etc.) des différents points de recharge de l'infrastructure de recharge et puissance de recharge totale actuelle (par site) - La courbe de charge, c'est-à-dire la représentation dans le temps de la charge par point de recharge et pour l'ensemble des sites - Aperçu des temps de recharge et des états de fonctionnement respectifs de l'infrastructure de recharge (« états de recharge ») sous forme de carte thermique dans le temps |
| Répartition interne/imputation aux centres de coûts | <p>La fonction « allocation interne » vous permet de saisir avec précision les coûts (de recharge) de votre flotte interne ou de votre parc de véhicules de service à l'aide de centres de coûts individuels et de les imputer en interne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de créer plusieurs centres de coûts - Affectation de processus de recharge individuels à des centres de coûts internes pour la répartition interne des coûts - Gestion des cartes RFID (« clés de recharge » pour l'authentification) et attribution à des véhicules et utilisateurs individuels - Attribution de cartes RFID à des centres de coûts - Gestion des tarifs pour la facturation interne : création d'un ou plusieurs tarifs (kWh) - Fonction de facturation interne : cumul des coûts des opérations de chargement par centre de coûts - Fonction d'exportation : exportation des coûts des processus de recharge par centre de coûts sous forme de fichier .csv |

| | |
|---|---|
| <p>Facturation régulière des utilisateurs autorisés – commercialisation directe des points de recharge à un groupe de personnes déterminé et défini par le client (uniquement Pro)</p> | <p>Grâce à la facturation automatisée des utilisateurs autorisés, notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même des points de recharge à un groupe de personnes déterminé et défini (appelé « utilisateurs autorisés ») et de les proposer à titre payant, selon un tarif que vous avez choisi. Le recouvrement et le versement des frais liés aux opérations de recharge sont effectués par l'intermédiaire d'un prestataire de services de paiement (appelé « prestataire de services de paiement » ou « PSP »).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation et gestion des utilisateurs autorisés - Définition des tarifs de recharge pour les utilisateurs autorisés - Facturation individuelle automatisée des opérations de recharge mensuelles des utilisateurs autorisés (sur la base d'une authentification) <ul style="list-style-type: none"> - Envoi des factures mensuelles aux utilisateurs autorisés par e-mail - Instruction de prélèvements mensuels via un PSP - La facturation est effectuée au nom et pour le compte du client par le prestataire. À cette fin, le prestataire ouvre un compte client spécifique. - Crédit automatique des opérations de recharge mensuelles au client <ul style="list-style-type: none"> - Instruction de crédits mensuels via un PSP |
| <p>Recharge ad hoc – commercialisation directe des points de recharge à un groupe indéfini de personnes (recharge invité, recharge spontanée) par le client (uniquement Pro)</p> | <p>Grâce à la fonction de recharge ad hoc, notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même vos points de recharge à un groupe indéfini de personnes (appelées « utilisateurs ad hoc ») et de leur facturer les frais selon un tarif que vous avez choisi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prélèvement et le versement des frais liés aux opérations de recharge sont effectués par l'intermédiaire d'un prestataire de services de paiement (appelé « prestataire de services de paiement » ou « PSP »). - Possibilité de fixer le tarif individuellement pour chaque point de recharge - Début d'une opération de recharge après le processus d'autorisation - Affichage d'un compte de réservation pour les processus de recharge ad hoc, y compris <ul style="list-style-type: none"> - liste des opérations de recharge mensuelles - Totalisation mensuelle des coûts et de la consommation d'électricité - Facturation des processus de recharge des utilisateurs ad hoc <ul style="list-style-type: none"> - Crédit automatique des recettes sur le compte à disposition du CPO - Facturation automatique aux utilisateurs ad hoc |
| <p>Conditions requises côté client :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un signal GSM suffisamment puissant sur le site concerné - Mise à disposition de la charge maximale requise par site - Cartes RFID ou clés de recharge existantes, les cartes RFID doivent être conformes à la norme STD Mifare - Les stations de recharge sont équipées du matériel nécessaire pour fonctionner avec les cartes RFID prises en charge par reev - Mise à disposition de cartes des places de stationnement ou de plans de recharge adaptés à la surveillance pour chaque site au format fichier image (PNG, JPG) (facultatif pour l'affichage des points de recharge sur la carte) - Les stations de recharge répondent aux exigences techniques conformément à l'annexe des conditions contractuelles du produit reev Connect | |

Services d'itinérance

En plus des prestations Software-as-a-Service susmentionnées, le produit reev Dashboard (dans la version Pro) offre la possibilité de commercialiser ses points de recharge via reev, si le client active cette option.

| | |
|--|---|
| <p>Roaming – Commercialisation des points de recharge à un groupe indéfini de personnes par reev</p> <p>(Pro uniquement)</p> | <p>Grâce à nos services d'itinérance, vous pouvez proposer vos bornes de recharge à un plus grand nombre de conducteurs de véhicules électriques.</p> <p>Notre service comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement des points de recharge que vous avez sélectionnés sur la plateforme de commercialisation d'un fournisseur tiers (par exemple Hsubject GmbH) - La commercialisation, l'utilisation et l'exploitation des bornes de recharge via la plateforme d'un fournisseur tiers sont effectuées par reev en son nom propre, pour son propre compte et à ses propres risques - La facturation des opérations de recharge générées via la plateforme du fournisseur tiers entre reev et le client - Le paiement mensuel des opérations de recharge ainsi commercialisées par reev au client au prix convenu <p>Nos conditions contractuelles pour le produit reev Connect s'appliquent.</p> |
|--|---|

Terminal de paiement (en option)

En plus des prestations Software-as-a-Service susmentionnées, reev offre en option, via le produit Payment Terminal, la possibilité de commercialiser soi-même ses points de recharge à un groupe de personnes indéfini via un terminal de paiement physique.

| | |
|--|--|
| <p>Terminal de paiement – commercialisation directe des points de recharge à un groupe indéfini de personnes (recharge pour les invités, recharge spontanée) par le client via un terminal de lecture de cartes physique</p> <p>(uniquement Pro)</p> | <p>Cette fonction de notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même vos points de recharge auprès d'un groupe indéfini de personnes (appelées « utilisateurs du terminal de paiement ») via un terminal de lecture de cartes physique et de les proposer à titre payant, selon un tarif que vous avez choisi. Le prélèvement et le versement des frais liés aux opérations de recharge sont effectués par un prestataire de services de paiement (appelé « prestataire de services de paiement » ou « PSP »).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de fixer le tarif individuellement pour chaque groupe de recharge - Démarrage d'une opération de recharge après autorisation sur le terminal de lecture de cartes - Affichage d'un compte de réservation pour les opérations de recharge du terminal de paiement inclus <ul style="list-style-type: none"> o liste des opérations de recharge mensuelles o Totalisation mensuelle des coûts et de la consommation électrique - Facturation des opérations de recharge des utilisateurs du terminal de paiement <ul style="list-style-type: none"> o Crédit automatique des recettes sur le compte à disposition du CPO o Émission automatique de reçus aux utilisateurs du terminal de paiement |
|--|--|

reev Balancer (en option)

En plus des services Software-as-a-Service mentionnés ci-dessus, reev offre également la possibilité d'intégrer les points de recharge existants dans le reev Balancer, un système de gestion de l'énergie basé sur le cloud.

| | |
|--|---|
| reev Balancer - système de gestion de l'énergie basé sur le cloud | Le reev Balancer permet de contrôler et de surveiller efficacement l'infrastructure de recharge et répartit efficacement la puissance disponible entre les véhicules à recharger. Cela permet de maximiser les performances de l'infrastructure de recharge sans avoir à investir dans une augmentation coûteuse de la puissance de raccordement au réseau. |
| | Surveillance et contrôle de l'infrastructure de recharge |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle avancé et gestion centralisée de l'infrastructure de recharge via un accès en ligne - Entièrement intégré via le tableau de bord reev |
| | Gestion de la charge et mise en cascade |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Répartition optimale de la capacité sur un nombre illimité de groupes de recharge - Représentation de topologies complexes avec plusieurs sous-distributions - Calcul d'une limite dynamique en fonction de la charge du bâtiment - Prévention des surcharges grâce à une gestion de charge précise et évitement des déséquilibres de charge |
| | Priorisation La priorisation des différents points de recharge, utilisateurs ou groupes d'utilisateurs (via une carte RFID) garantit que la puissance maximale est disponible à tout moment aux points de recharge prioritaires. |
| | Recharge utile pour le réseau Le reev Balancer permet de mettre en œuvre les commandes de contrôle de l'opérateur réseau au sens de l'article 14a de la loi allemande sur l'approvisionnement en énergie (EnWG). |
| Intégration photovoltaïque Intégration de l'énergie photovoltaïque pour la recharge excédentaire. L'électricité photovoltaïque excédentaire produite par vos propres moyens peut être utilisée pour recharger l'infrastructure EV. | |

Liste des prix

L'achat des licences logicielles reev entraîne les coûts mensuels suivants par point de recharge. Ces frais sont facturés une seule fois pour une année complète.

Lors de l'achat d'une clé de licence reev ready ou d'une clé de licence reev Connect, les frais d'utilisation pour les 24 premiers mois sont inclus dans le prix d'achat. À partir du 25e mois, les coûts mensuels suivants s'appliquent par point de recharge. Si vous avez acheté un produit reev préconfiguré, les coûts mensuels s'appliquent après la période d'essai initiale d'un mois (uniquement pour les nouveaux clients).

| reev Dashboard Pro | EUR (net) |
|--|-----------|
| Frais mensuels de base par point de recharge | 9,90 |
| Frais mensuels pour la carte SIM par carte | 4,50 |

| reev Dashboard Compact | EUR (net) |
|--|-----------|
| Frais mensuels de base par point de recharge | 6,90 |
| Frais mensuels pour la carte SIM par carte | 4,5 |

| Terminal de paiement reev (en option) | EUR (net) |
|---|-----------|
| Frais mensuels pour chaque terminal de paiement | 20 |

| reev Balancer – gestion statique de la charge (en option) | EUR (net) |
|--|-----------|
| Frais mensuels de base par point de recharge | 3,50 |
| Frais mensuels pour la connexion LTE par point de recharge | 1,0 |

| reev Balancer – gestion dynamique de la charge (en option) | EUR (net) |
|--|-----------|
| Frais mensuels par point de recharge | 5,5 |
| Frais mensuels pour la connexion LTE par point de recharge | 1,0 |

Frais liés aux transactions

Frais par transaction correspondant au pourcentage indiqué du montant de la transaction, plus un montant fixe.

| | VISA/Mastercard | | AMEX | SEPA |
|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| | National/européen | Hors Europe | | |
| Conducteurs enregistrés (collaborateurs avec véhicules privés) Libre choix du tarif par l'exploitant | 3,1 + Montant fixe : 0,10 EUR/mois | 4,4 + Montant fixe : 0,10 EUR/mois | 4,8 + Montant fixe : 0,10 EUR/mois | 1,5 + Montant fixe : 0,30 EUR/mois |
| Conducteurs occasionnels (par ex. clients/invités) Libre choix du tarif par l'exploitant | 3,1 + Montant fixe : 0,10 EUR | 4,4 + Montant fixe : 0,10 EUR | 4,8 + Montant fixe : 0,10 EUR | - |
| eRoaming Tarif fixe | 0,30 EUR/retrait | | | |
| Terminal de paiement (en option) Libre choix du tarif par l'opérateur | 5,0 % sur le montant chargé au cours du mois (via le terminal de paiement) | | | |

Montants de paiement eRoaming

Allemagne :

- Recharge AC : 0,4161 € par kWh de puissance (hors TVA)
- Recharge DC : 0,5161 € par kWh de puissance (hors TVA)

Suisse :

- Recharge AC : 0,44 CHF par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,54 CHF par kWh (hors TVA)

Italie :

- Recharge CA : 0,40 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,50 € par kWh (hors TVA)

Pays-Bas :

- Recharge CA : 0,42 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,52 € par kWh (hors TVA)

Autriche :

- Recharge CA : 0,38 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,48 € par kWh (hors TVA)

Luxembourg :

- Recharge CA : 0,37 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,38 € par kWh (hors TVA)

Belgique :

- Recharge CA : 0,42 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,52 € par kWh (hors TVA)

France :

- Recharge CA : 0,30 € par kWh (hors TVA)
- Recharge CC : 0,38 € par kWh (hors TVA)

Frais de stationnement

L'exploitant de l'infrastructure de recharge perçoit en outre des frais de stationnement de 0,10€ (UE) / 0,10 CHF (CH) par minute

- après 240 minutes pour la recharge CA
- après 120 minutes pour la recharge en courant continu

Le prix maximum pour le stationnement est de 12€ (UE) / 12 CHF (CH) par recharge.

Remarques supplémentaires

Remarque : ces frais comprennent TOUS les frais liés aux transactions. Seuls les frais de change indiqués (2 %) sont exclus. Les prix en CHF peuvent varier. Si aucune procédure 3D Secure ou de détection des fraudes n'est requise lors du traitement de la transaction, les frais sont moins élevés. Si une procédure 3D est utilisée, les frais peuvent varier légèrement.

[Remarque : le client doit alors saisir d'autres informations importantes relatives à l'exécution des différentes prestations dans les paramètres utilisateur du logiciel, par exemple :

- la saisie concrète des points de recharge,
- Création d'utilisateurs autorisés et de leur prix de recharge
- la fixation des prix de recharge pour les recharges ponctuelles et/ou en itinérance].